

CONSEIL MUNICIPAL du 9 juin 2023

Présents : Kevin Antunez, Mauro Ceciliot, Marie Delacour, Catherine Desoteux, Jérôme Ivasinta, Robert Noël, Annie Paul, Henri Pires, Robert Puymège

Absents excusés : David Marquis, Romain Millet

Début de réunion 20h

Secrétaire de séance : Mauro Ceciliot

Point 1 : Elections sénatoriales : désignation du grand électeur et des 3 suppléants

Les élections sénatoriales sont fixées au 24 septembre 2023

Pour la Meurthe et Moselle, il s'agit d'élire un collège de 4 sénateurs

Les électeurs sont : Députés, sénateurs, Conseillers départementaux et Régionaux et Délégués des Communes

Pour notre commune, il convient de désigner 1 délégué et 3 suppléants

La désignation se fait à bulletin secret

Le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les 2 conseillers les plus âgés et les 2 conseillers les plus jeunes présents à la séance

Soit : Annie Paul, Robert Noël, Kevin Antunez, Jérôme Ivasinta

Le secrétaire : Mauro Ceciliot

Sont désignés :

- Délégué : Marie Delacour
- Suppléant 1 : Mauro Ceciliot
- Suppléant 2 : Robert Noël
- Suppléant 3 : Jérôme Ivasinta

Point 2 : Rénovation de la façade ouest de la place

Il avait été décidé lors d'un précédent conseil de rénover cette façade, dont l'entretien revient à la commune au titre de la mitoyenneté

3 devis nous ont été proposés

Dont 2 mentionnant des travaux proches par nature : devis Poletti et ALS

Et 1 ne prévoyant pas de renfort en fibre de verre, et prévoyant une étanchéité des tablettes des renforts par des joints, et non par du zinc, comme les 2 précédents devis

Choix de l'entreprise ? ALS

pour le prix de 34 797,60 TTC

Pour 7

Abstentions 2

Mais il convient au préalable de s'assurer que des arrases béton seront mises sous le zinc, et que le rebouchage des gros trous est prévu

Point 3 : Contrat avec l'ONF

Projet de prorogation de l'aménagement de la forêt communale pour 5ans, sur la période 2024-2028

Dans l'aménagement précédent, le hêtre a été défini comme l'essence objectif ainsi que le chêne sessile, le frêne et les érables.

L'ONF propose de maintenir ces essences objectif pour la période de 5ans, tout en favorisant au maximum la diversité lorsqu'elle est présente

=> Voir programme joint

Il nous est proposé d'émettre un avis favorable sur le projet proposé par l'ONF, et de donner mandat à l'ONF pour demander au nom de la commune, l'application des articles L122-7, L122-8, R122-23 et R 122-24 du Code Forestier pour cet aménagement, au titre de la législation propre aux sites Natura 2000

Le conseil décide à l'unanimité de souscrire à ce projet

Point 4 : Changement de nomenclature comptable concernant les comptes de la commune et annexes

Actuellement, nous sommes régis par l'instruction budgétaire et comptable M14 (nomenclature comptable)

L'instruction budgétaire et comptable M57 a été conçue pour permettre d'améliorer la lisibilité et la qualité des budgets et des comptes publics locaux

Une généralisation de l'instruction M57 à toutes les catégories de collectivités locales devrait intervenir au 1^{er} janvier 2024

Il nous est demandé d'appliquer à partir du 1/1/2024 l'instruction budgétaire et comptable M57

Le Conseil décide à l'unanimité de l'appliquer comme précisé ci dessus

Point 5 : Questions diverses

Prochains RV :

- Relevé des compteurs d'eau le 17 juin
 - Fête des voisins le dimanche 25 juin
 - La connexion SFR n'est pas satisfaisante , FREE s'occupe du problème
- Nous suivons également la finition du chemin d'accès que FREE s'est engagé à parfaire

Fin de réunion à 21h10

